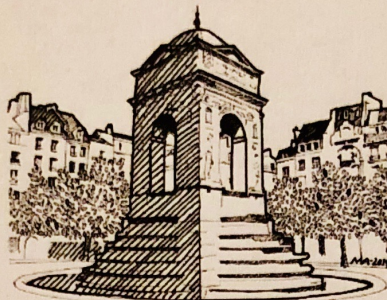


ADRAQH



ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES RIVERAINS
ET L'ANIMATION DU QUARTIER DES HALLES
adraqh.fr

Monsieur Didier Lallement
Préfet de police de Paris
Préfecture de Police
1 bis rue de Lutèce - 75004 Paris

Paris, le 11 juin 2019

Objet : rétablir d'urgence le contrôle des accès à la zone piétonne des Halles

Monsieur le Préfet,

L'ADRAQH (Association pour la Défense des Riverains et l'Animation du Quartier des Halles) est mobilisée de longue date pour obtenir le rétablissement du contrôle des accès à la zone piétonne des Halles et mettre un terme aux circulations et stationnements illicites et importuns.

Depuis 2010, les entrées et les sorties de la zone piétonne des Halles ne sont plus ni fermées ni contrôlées, laissant l'entrée libre à tous les véhicules. Le non-respect de la réglementation qui en résulte porte atteinte à la sécurité et à la tranquillité auxquelles les riverains et les piétons du quartier ont droit, d'autant que la zone ne compte aucun trottoir pouvant servir de "refuge".

Comme vous le savez, ce problème se pose avec une acuité toute particulière dans le contexte de menaces terroristes que nous connaissons.

La Préfecture de police n'ayant pas accédé à nos demandes récurrentes depuis 2010 de renforcer les moyens humains alloués au contrôle et à la verbalisation de ces circulations et stationnements illicites (demandes formulées en réunions publiques, par des courriers et des vœux en Conseil de quartier des Halles), nous lui avons demandé en 2016 de mettre en place une modalité alternative de gestion de l'aire piétonne : installer un dispositif de vidéo verbalisation aux entrées et sorties de la zone, de sorte que soit verbalisé tout véhicule qui ne serait pas flashé à la sortie dans les 30 mn après avoir été flashé à l'entrée.

Cette demande avait alors été portée conjointement par les maires des 1er et 2ème arrondissements, MM. Jean-François Legaret et Jacques Boutault, ainsi que par l'adjoint à la maire de Paris en charge des déplacements, M. Christophe Najdovski, qui s'était engagé à faire rapidement avancer ce dossier.

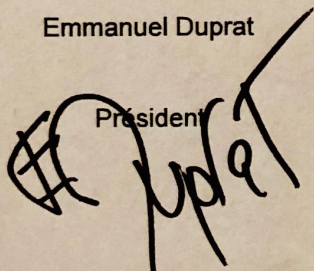
Nous avons aussi invoqué la mobilisation réussie de ressources humaines dans la zone piétonne Montorgueil voisine (2ème arrondissement) pour demander à la Ville de Paris d'affecter au contrôle et à la verbalisation de la circulation et du stationnement sur la zone piétonne des Halles des effectifs des agents de surveillance de Paris (ASP) revenus sous son commandement direct depuis le 1er janvier 2018.

Bientôt 10 ans après la fin de la fermeture et des contrôles, et alors qu'approche la fin du réaménagement du quartier et des travaux de voirie, il est urgent de rétablir le contrôle des accès à la zone piétonne des Halles.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir pour évoquer les engagements de la Préfecture de police de Paris à agir pour rétablir le contrôle des accès à la zone piétonne des Halles.

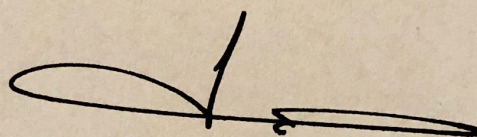
En vous remerciant par avance de l'attention toute particulière que vous voudrez bien réserver à notre demande, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments respectueux.

Emmanuel Duprat

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Duprat', with a stylized circular mark to the left.

Président

Jacques Chavonnet

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chavonnet', with a large loop at the start.

Président honoraire fondateur

Membre du comité de suivi de la SemPariSeine

Courrier adressé également à Monsieur Christophe Najdovski, Adjoint à la Maire de Paris chargé des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public